



51, rue de Naples – 75008 PARIS

SAS au capital de 15 000 €

528 694 391 RCS Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

ADOSM

**Association pour le Développement des Œuvres Sociales de
la Marine**

Exercice clos le 31 août 2024

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

ADOSM

Exercice clos le 31 août 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine

Mesdames, Messieurs,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

ADOSM

Exercice clos le 31 août 2024

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes de l'annexe sur les stocks et la dépréciation des actifs exposent les règles et méthodes comptables retenues pour évaluer les stocks et les valeurs mobilières de placement ainsi que pour déterminer les provisions qui y sont attachés.

Nous avons apprécié les approches retenues par votre association, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et contrôlé les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, ainsi que le caractère raisonnable de ces dernières.

En outre, dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre association, nous avons contrôlé le caractère approprié des méthodes comptables et leur correcte application.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, leur incidence éventuelle a été décrite dans le paragraphe de l'annexe aux comptes sur les événements significatifs postérieurs à l'exercice.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 8 23-10 -1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

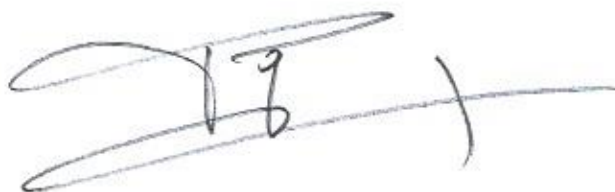
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative. Il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 9 octobre 2024



G Geoffroy &
Associés

Représenté par Philippe Geoffroy
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/24	Net au 31/08/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	16 264	4 877	11 387	14 287
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>	52 595	50 497	2 098	2 098
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	48 743	47 291	1 451	1 083
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>	500 000	26 160	473 840	273 840
<i>Prêts</i>	3 885		3 885	4 929
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	621 486	128 825	492 661	296 237
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	67 995	20 041	47 954	40 106
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	8 728		8 728	11 587
Créances				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	3 439		3 439	150
<i>Autres créances</i>	31 338		31 338	24 791
Divers				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 421 323	16 206	2 405 117	2 257 605
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	656 822		656 822	567 305
<i>Charges constatées d'avance</i>	957		957	1 132
ACTIF CIRCULANT	3 190 603	36 246	3 154 356	2 902 676
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 812 089	165 071	3 647 018	3 198 913

Bilan

	Net au 31/08/24	Net au 31/08/23
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 139 736	3 069 992
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT	445 282	69 744
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	3 585 017	3 139 736
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	3 585 017	3 139 736
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	5 938	13 644
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	36 862	25 976
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	1 000	18 672
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	18 200	885
DETTES	62 001	59 177
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 647 018	3 198 913

Compte de résultat

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>	508 974	445 308	63 667	14,30
<i>Production vendue</i>	80	921	-841	-91,28
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	36 900	36 400	500	1,37
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	13 012	5 276	7 737	146,65
<i>Cotisations</i>	10 032	11 307	-1 275	-11,28
<i>Autres produits</i>	838 609	449 164	389 445	86,70
Produits d'exploitation	1 407 608	948 376	459 233	48,42
<i>Achats de marchandises</i>	251 421	236 498	14 923	6,31
<i>Variation de stock de marchandises</i>	-206	7 141	-7 348	-102,89
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	128 190	116 509	11 681	10,03
<i>Impôts et taxes</i>	3 346	3 174	172	5,41
<i>Salaires et Traitements</i>	225 209	208 840	16 369	7,84
<i>Charges sociales</i>	82 702	75 388	7 314	9,70
<i>Amortissements et provisions</i>	4 408	3 307	1 100	33,27
<i>Autres charges</i>	336 985	335 882	1 103	0,33
Charges d'exploitation	1 032 054	986 741	45 313	4,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	375 554	-38 365	413 919	NS
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	140 819	243 859	-103 040	-42,25
<i>Charges financières</i>	62 597	134 979	-72 381	-53,62
Résultat financier	78 221	108 880	-30 659	-28,16
RESULTAT COURANT	453 775	70 515	383 261	543,52
<i>Produits exceptionnels</i>	948	425	523	122,96
<i>Charges exceptionnelles</i>	3 264	1 196	2 068	172,96
Résultat exceptionnel	-2 316	-771	-1 546	200,52
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	6 177		6 177	
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT	445 282	69 744	375 538	538,45

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
ADOSM ENTRAIDE MARINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 3 647 018 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis et présentés conformément

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 859			68 859
Immobilisations incorporelles	68 859			68 859
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 950			15 950
- Matériel de transport	18 410			18 410
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 982	1 400		14 382
Immobilisations corporelles	47 343	1 400		48 743
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	300 000	200 000		500 000
- Prêts et autres immobilisations financières	4 929	13 128	14 173	3 885
Immobilisations financières	304 929	213 128	14 173	503 885
ACTIF IMMOBILISE	421 130	214 528	14 173	621 486

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 400	213 128	214 528
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 400	213 128	214 528
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			14 173	14 173
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			14 173	14 173

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	52 474	2 900		55 374
Immobilisations incorporelles	52 474	2 900		55 374
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
aménagements divers	15 766	185		15 950
- Matériel de transport	18 410			18 410
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 084	847		12 931
Immobilisations corporelles	46 260	1 032		47 291
ACTIF IMMOBILISE	98 733	3 932		102 665

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	3 885		3 885
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	3 439	3 439	
<i>Autres</i>	40 066	40 066	
<i>Charges constatées d'avance</i>	957	957	
Total	48 347	44 462	3 885
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	13 128		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	14 173		

Produits à recevoir

	Montant
<i>Etat – produits à recevoir</i>	28 400
PRODUITS A RECEVOIR	2 042
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	6 030
Total	36 473

Dépréciation des actifs

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	26 160			26 160
<i>Stocks</i>	27 683	476	8 118	20 041
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	28 278	16 206	28 278	16 206
Total	82 121	16 682	36 396	62 406
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>		476	8 118	
<i>Financières</i>		16 206	28 278	
<i>Exceptionnelles</i>				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
<i>Patrimoine intégré</i>				
<i>Fonds statutaires</i>				
<i>Apports sans droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
<i>Autres fonds</i>				
Total fonds sans droit reprise				
<i>Apports avec droit de reprise</i>				
<i>Legs et donations assortis d'une condition</i>				
<i>Subventions affectées</i>				
Total fonds avec droit reprise				
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 069 992	69 744		3 139 736
<i>Réserves réglementées</i>				
<i>Autres réserves</i>				
<i>Report à Nouveau</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>	69 744	445 282		445 282
<i>Résultats sous contrôle des tiers financeurs</i>				
<i>Subventions d'investissement</i>				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>				
<i>Autres fonds associatifs</i>				
Total fonds associatifs	3 139 736	515 025		3 585 017

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	5 938	5 938		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	36 862	36 862		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	1 000	1 000		
<i>Produits constatés d'avance</i>	18 200	18 200		
Total	62 001	62 001		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fourniss Fact Non Parv</i>	3 840
<i>Provision Conges A Payer</i>	11 332
<i>Prov Charg Soc/Conge Paye</i>	5 476
<i>Formation Professionnelle</i>	1 747
Total	22 395

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges Constatees D Avance</i>	957		
Total	957		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constatés d avance</i>	18 200		
Total	18 200		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Subventions d'exploitation**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Autres informations

Effectif

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois
Ressources		
Emplois		

Effectif moyen du personnel : 7 personnes

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
<i>Cadres</i>		4	4	4
<i>Employés</i>	1	2	3	3
<i>Ouvriers</i>				
<i>Contrat Emploi Solidarité</i>				
<i>Contrat de Qualification</i>				
<i>Contrat Retour Emploi</i>				
<i>Contrat initiative Emploi</i>				
Total	1	6	7	7

Article 20 de la loi du 23 mai 2006

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature pour les associations dont le budget est supérieur à 150.000 euros et percevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale d'un montant supérieur à 50.000 euros.

ADOSM Entraide Marine

Compte Emploi-Ressources au 31-08-2024

EMPLOIS	Emplois de 31-08-2024	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 31-08-2024	RESSOURCES	Ressources collectées sur 31-08-2024	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 31-08-2024
1- MISSIONS SOCIALES					149 241
Actions réalisées directement Versements à d'autres organismes	460 911	460 911			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	22 320	22 320			
2.2. Frais de recherches des autres fonds privés	124 503	124 503		415 553	415 553
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	280 356	280 356		422 968	422 968
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
	194 428	194 428		519 087	519 087
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 082 517	1 082 517			
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	16 682				
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES					
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	445 282				
V- TOTAL GENERAL	1 544 480			0	
VI- Part des acquis. d'immos brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public				1 544 480	1 357 608
VII- Neutralisation des dot. Aux amort. Des immos financées à compter de la 1ère applic. Du regt par les ressources collectées auprès du public					
VIII- Total des Emplois financés par les ressources collectées auprès du public	1 082 517	1 082 517			1 082 517
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice					424 332